

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Séance du 20 octobre 2022

DEPARTEMENT

DU NORD

ARRONDISSEMENT

DE DUNKERQUE

COMMUNE

D'ESTAIRES

DATE DE
CONVOCATION

14 octobre 2022

DATE DE PUBLICATION

27 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 18

Votants 26

**Objet : Budget communal –
Semaine Européenne –
Attribution d'une
subvention exceptionnelle
au profit de l'Association
«Boxing Club Estairois».**

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 20 octobre à quatorze heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothee BERTRAND, Michel DEHAENE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Bérangère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Véronique VANMEENEN, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, Catherine BAUDRY, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Laetitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Eric DEWULF et Hervé BOCQUET.

Procurations : Monsieur Frédéric DUBUS à madame Monique DUHAYON
Madame Augustine VILLE à madame Francine MOURIKS
Monsieur Michaël PARENT à monsieur Jimmy MASSON
Monsieur Bruno WILLERON à madame Isabelle LEMAIRE OREC
Monsieur Olivier SABRE à madame Laetitia LEGRAND
Madame Louise SAINTENOY-CAMPAGNE à madame Brigitte CAMPAGNE
Madame Camille SPETEBROOT à monsieur Stéphane GLORANT
Monsieur Clément DELASSUS à monsieur Bruno FICHEUX

Absents : Monsieur Romain BUISINE, Monsieur Dimitri DUQUENNE, Madame Alexandra LEGRAND

Secrétaire de séance : Monsieur Yves COLPAERT

Délibération n°105 /123 – 10/2022.

Objet de la délibération : Budget communal – Semaine Européenne – Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « Boxing Club Estairois »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M14 ;

Vu le budget Primitif 2022 ;

Exposé des motifs :

La commune d'Estaires a organisé du 24 au 29 août 2022 la « Semaine Européenne ». A cette occasion, Estaires a reçu ses villes jumelles. Des représentants d'Ochtrup (Allemagne), de Valverde del Camino (Espagne), de Wieluń (Pologne) et de Rochefort (Belgique) se sont rassemblés pour une semaine aux couleurs de l'Europe riche en convivialité. L'association « Estaires Sans Frontières » a distribué 355 tickets boissons, aux invités du jumelage et aux familles d'accueil, à consommer auprès de la buvette et du stand de restauration tenus par l'association « Boxing Club Estairois ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à la majorité, avec 22 voix « POUR », 4 « Abstentions »** (Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Isabelle LEMAIRE OREC, Bruno WILLERON) :

- **d'allouer** une subvention exceptionnelle de 572, 50 € au Boxing Club Estairois pour le remboursement de ces tickets ;
- **de dire** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente décision.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bruno FICHEUX



Le Secrétaire de séance
Yves COLPAERT

Objet de la délibération : Budget communal – Semaine Européenne – Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « Boxing Club Estairois »

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le 10.11.2022

Publié ou notifié le 10.11.2022

Le Maire,

Bruno FICHEUX

